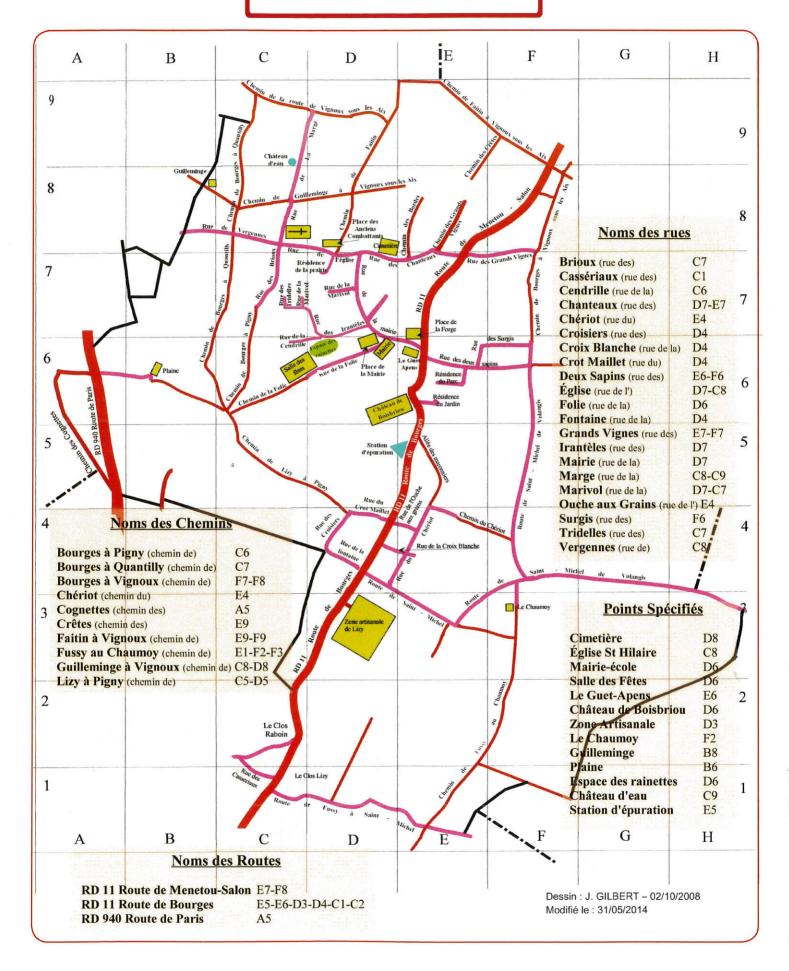


PLAN DE PIGNY



SOMMAIRE

2º semestre 2015

Conseil Municipal

Editorial	-	p	2
atiques -	p	3-	4

Renseignements pratiques - p 3-4

Calendrier des manifestations - p 5

Tarifs 2016 - p 5

Mot de la secrétaire - p 6

Rappel site internet et newsletter - p 6

Travaux - p 7 à 9

Objectif zéro Pesticide - p 10

Nos partenaires - p 11-13

Pigny vu du ciel - p 14-15

Les temps d'activités périscolaires : TAP - p 16-17

Médiathèque municipale - p 18

La vie à l'école - p 19 Mémoire vive - p 28-29

FLASII

Dépôts sauvages de déchets verts

Nous vous rappelons que depuis janvier 2013, il n'y a plus de point d'apport de déchets verts sur la commune.

Vous pouvez apporter vos déchets verts soit à la déchèterie de Saint-Martin d'Auxigny ou dans les points d'apport de Menetou-Salon ou St Eloi de Gy.

HORAIRES D'OUVERTURE SUR : http://www.terresvives.fr

sur le site internet de la commune : www.pigny.fr ou en mairie

Foyer Rural

Le mot du Président - p 20

Section Café-Littéraire - p 21

Section Cyclo - VTT - p 22

Section Patchwork - p 22

Section Chorale - p 23

Section «Les Amis de l'École» - p 24

Section «Les Illuminées» - p 25

Section Natation - p 25

Section Ateliers du Mercredi - p 26

Amicale Vigneronne de saint Vincent - p 26

Nos partenaires - p 27



Egalité...

La devise de notre République, liberté, égalité, fraternité devrait être le fil rouge de toute action publique. Comment faire conjuguer au quotidien ces valeurs qui fondent notre vivre ensemble ? Le principe d'égalité est fort, il demande une exigence forte, surtout en direction des plus fragiles d'entre nous, notamment ceux qui ont une perte d'autonomie. Les élus doivent aménager les espaces et les bâtiments publics pour les rendre accessibles.

La loi du 11 février 2005 contraint les collectivités à adapter les cheminements et les bâtiments pour permettre l'accessibilité de tous en prenant en compte toute la diversité des pertes d'autonomie. Plutôt qu'une contrainte, nous avons voulu transformer cette exigence en **opportunité pour renforcer l'égalité** d'accès aux services publics pour tous.

La construction de notre nouvelle bibliothèque au cœur du village illustre bien cette volonté.

Et pourtant, les courants contraires ne manquent pas : à quoi bon construire une bibliothèque, les communes vont disparaître, les gens ne lisent plus, à quoi bon investir ?

Voici le discours que certains tiennent, cédant à la résignation ambiante, au catastrophisme médiatique quotidien, se complaisant dans le pessimisme facile et dans un immobilisme confortable...

La nouvelle bibliothèque au cœur de notre village, accueille de plus de plus de lecteurs. Notre ancienne bibliothèque située à l'étage ne pouvait pas recevoir les personnes à mobilité réduite. Nous avons fait le choix de construire au cœur du village pour faciliter l'accès pour tous et rapprocher également les livres de l'école. La bibliothèque est au cœur car elle est pour tous.

Les communes ne vont pas disparaître si elles sont portées par une dynamique, par des projets qui font d'un lieu géographique aléatoire un lieu de vie que les habitants s'approprient. Il est nécessaire de créer des liens qui permettent la vie commune, la bibliothèque est un de ces lieux de partage et de rencontres. Nos bibliothécaires bénévoles sont exemplaires, elles consacrent beaucoup de leur temps à vous accueillir, à se former, à imaginer de nombreuses animations pour donner de la vie à notre médiathèque. Elles ont même pris l'initiative d'ouvrir un dimanche matin par mois pour augmenter l'amplitude horaire de l'accueil.

Les bibliothèques ne sont plus les espaces poussiéreux que nous avons pu connaître autrefois. De bibliothèques, elles sont devenues médiathèques, pas pour faire plus « riche » non, parce que la connaissance est portée maintenant par de multiples supports : livre bien sûr et aussi, DVD, CD...

La proximité de la nouvelle école facilite l'accès à ce bel espace qu'est la nouvelle médiathèque. Avec l'aménagement des places publiques autour de la mairie, notre médiathèque est vraiment au cœur du village. Depuis l'ouverture, fin août, nous avons enregistré plus de 37 % d'inscriptions supplémentaires, n'hésitez, pas rejoignez-nous!

« Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut » disait Cicéron.

A Pigny, nous avons les jardins, nous avons la bibliothèque, alors... **bonne année 2016.**

2

COMMUNE DE PIGNY

MAIRIE

Tél. 02 48 69 31 45 - Fax 02 48 69 54 95

ECOLE ELEMENTAIRE

Tél. 02 48 69 70 31

ECOLE MATERNELLE

Tél. 02 48 69 44 14

SECRETARIAT

Ouvert au public le :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mercredi de 9h à 12h Vendredi de 13h30 à 17h30 Samedi de 9h à 12h

MEDIATHEQUE

Tél. 02 48 69 70 30

Ouverte au public le :
Lundi de 17h à 19h
Mercredi de 14h30 à 17h30
Vendredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h
Tous les 2° dimanche du mois de 10h à 12h

MAIRE

Bernard ROUSSEAU 06 62 74 49 39

ADJOINTS

Patrick RICHARD	06 43 79 90 85
Patrick PARFAIT	06 78 89 35 44
Philippe DUBOIS	06 58 70 22 28
Isabelle CLAVIER	06 99 29 21 59

CONSEILLERS MUNICIPAUX

AMINGTITETING	MACINI CHI LICALI
Jean Pierre AUGE	07 50 34 59.61
Michel CHASGNEAU	02 48 64 57 91
Dominique COURILLEAU	02 48 64 11 93
Monique DEMOULE	02 48 69 31 22
Mickaël GENESTE	02 48 69 31 74
Céline HENG	06 66 80 53 01
Christine LOUBEYRE	02 48 69 42 71
Patricia MARTINS	02 48 69 45 85
Valérie MULON	02 48 65 80 04
Gilles PINAUD	06 70 89 47 22

QUELQUES ADRESSES INTERNET UTILES:

Site internet de Pigny : www.pigny.fr

Commune de Pigny: mairie.pigny@wanadoo.fr

CCTV: http://www.terresvives.fr

Conseil Départemental du Cher: http://www.cg18.fr Conseil Régional du Centre: http://www.regioncentre.fr

ETAT CIVIL DU 2^E SEMESTRE 2015 NAISSANCES:

Millicent NICOLAS née le 26 juin 2015 à Bourges Sacha ARDONCEAU

né le 9 juillet 2015 à Bourges

Emma MERCIER née le 22 juillet 2015 à Bourges Noé BEAUVAIS

né le 12 Août 2015 à Bourges

Léopold WESTRELIN né le 10 septembre 2015 à Saint-Doulchard

Louis CHEVREAU né le 12 septembre 2015 à Bourges

Loéva IVENS née le 21 septembre 2015 à Saint-Doulchard

Gabrielle BIDOT née le 5 octobre 2015 à Bourges Mathis et Valentin BUSQUET née le 3 décembre 2015 à Bourges

MARIAGES:

Monsieur Julien VERDIER et Madame Laetitia LÉMAN le 1^{er} août 2015

Monsieur Colin STEPHENSON et Madame Emilie BEAUVAIS le 12 décembre 2015

DECES

Monsieur Jacques GOBIN décédé le 18 juin 2015 à Bourges

Monsieur Jacques PICOT décédé le 10 août 2015 à Saint-Doulchard

Madame Michèle DUFFER décédée le 14 août 2015 à Vierzon

Monsieur Christian CARIO décédé le 29 août 2015 à Pigny

Madame Dominique POUYET décédée le 28 novembre 2015 à Pigny

Monsieur Jacques GILBERT décédé le 9 décembre 2015 à Bourges

CULTE

Catholique - Presbytère de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY Tél.: 02 48 64 50 50

EQUIPEMENT DDT

Subdivision des AIX-D'ANGILLON 1 chemin des Groseilles - Tél. : 02 48 66 61 30

GENDARMERIE

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY Tél.: 02 48 66 69 00

Ouverture:

Lundi au samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h Dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

LA POSTI

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél.: 02 48 66 58 41

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30, et le samedi de 9 h à 12 h

FUS₄SY - Tél.: 02 48 69 30 00

Ouverture : lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 mardi et samedi de 9h à 12h. Fermée le mercredi

CCTV

Zone Activités - 20, route du Créton 18110 VASSELAY Tél.: 02 48 23 03 40 Accueil/Standard

VERRE

Bac en dépôt près de la salle des fêtes et de la zone artisanale de Lizy

BENNE A VETEMENTS

Près de la salle des fêtes

DECHETERIE DE ST MARTIN

Route de Méry es Bois 18110 Saint-Martin d'Auxigny Tél. 02 48 64 55 02

TELEPHONE

France Télécom - 5, rue Edouard Branly 18000 BOURGES - Tél.: 10-14

TRESOR PUBLIC

LES AIX D'ANGILLON Tél. 02 48 64 40 72

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi. De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (le vendredi ouvert uniquement le matin)

TRANSPORTS URBAINS

Autobus d'aggloBus - 23/31, bd Foch 18023 BOURGES Cedex - Tél.: 02 48 48 58 58 STU - 23, rue Théophile Lamy - 18006 BOURGES Tél.: 02 48 50 82 82 Information et vente Espace Nation 1, place de la Nation - 18000 BOURGES Tél.: 02 48 27 99 99 - www.agglobus.com Guide-bus, horaires, vente de carnets de tickets et abonnements: Mairie de Pigny

TRANSPORTS SCOLAIRES

Effectués par aggloBus Inscriptions : Information et vente Espace Nation 1, place de la Nation - 18000 BOURGES Tél. : 02 48 27 99 99 (possibilité de demande d'abonnement scolaire par correspondance imprimés à demander à la Mairie)

COMMERCES

Le Guet-Apens - Tél. 02 48 64 64 31 Le Verger de Lizy - Tél. 02 48 65 39 69 La pizza d'Huguette - Tél. 06 95 10 93 37



Monsieur le maire de Pigny, et l'équipe municipale,

vous présentent leurs

« Meilleurs Vœux » pour l'année 2016

et seraient honorés de votre présence

Dimanche 10 Janvier à 11h Salle des fêtes





4

5

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

10 JANVIER ~ Vœux de la municipalité
24 JANVIER ~ Fête de St Vincent
31 JANVIER ~ Rifles des Amis de l'Ecole
12 MARS ~ Soirée théâtre du Foyer rural
13 MARS ~ Randonnée pédestre des Amis de l'Ecole
26 MARS ~ Concours de belote des chasseurs
30 AVRIL ~ Soirée caritative des Illuminées
8 MAI ~ Fête de l'armistice 1939/1945

7 JUIN \sim Remise des récompenses de la section natation 24 JUIN \sim Fête des écoles

2 JUILLET \sim Soirée animation autour du Guet-Apens

21 MAI ~ Rencontres chorales

3 JUILLET \sim Randonnée VTT de la section Cyclo/VTT

14 JUILLET ~ Fête nationale

28 AOÛT ~ Brocante du Foyer Rural

2 OCTOBRE ~ Fête des saveurs d'Automne du Foyer Rural

9 OCTOBRE ~ Randonnée pédestre de la CCTV

6 NOVEMBRE ~ Bourse aux jouets, vêtements enfants et puériculture

 $\begin{array}{c} 11\,NOVEMBRE \sim Comm\'emoration\ armistice \\ 1914/1918 \end{array}$

20 NOVEMBRE ~ Repas annuel et fête des anciens de la commune

16 DÉCEMBRE ~ Spectacle de Noël des enfants de l'Ecole

LES TARIFS 2016

CANTINE: 4,19 €

GARDERIE: Le matin 0,90 € la demi-heure

Le soir 1,75 € la première heure

0,90 € la demi-heure suivante

Le mercredi de 11h30 à 12h30 0,90 € la demi-heure

ASSAINISSEMENT:

Taxe de raccordement au réseau assainissement : 2 274 €
Surtaxe assainissement : - abonnement : 14,21 €
- prix du m³ : 1,86 €

Eau potable : - abonnement ménage : 63,16 €

abonnement prairie : 31,60 €
 prix du m³ : 1,52 €

SALLE DES FÊTES:

Habitants de Pîgny Hors Commune 183 € 384€ Grande salle: un jour 544 € 253 € deux jours vin d'honneur 95 € 174€ 89€ 157 € Salle de sport : un jour deux jours 141 € 242 € Réunion forfait 3h 31 € 47 € Cours de danse particuliers

Forfait hivernal du 1er janv. au 30 avril et du 1er nov. au 31 déc. 2016 (en plus de la location)

	1 jour	2 jours
Salle du foyer rural	42 €	61 €
Salle des sports	11 €	14 €

CIMETIÈRE (achat et renouvellement):

- Concession 30 ans 139 €
- Concession 15 ans 232 €
- Columbarium 30 ans 803 €
- Cave urne 30 ans 601 €

- Jardin du souvenir : taxe (plaque incluse à graver) : 91 €

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MOT DE LA SECRETAIRE

Recensement de la population Cécile Durreau de la commune en 2016

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces

chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement... Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations : par exemple décider des équipements collectifs nécessaires (école...).

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Pendant cette période, vous recevrez la visite d'un agent recenseur, Madame Monique LAISSUS. Elle sera munie d'une carte officielle qu'elle doit vous présenter et est tenue au secret professionnel. Madame LAISSUS vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier.

Les réponses par internet sont privilégiées.

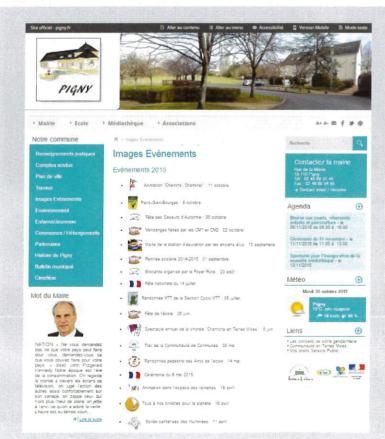
Vos réponses resteront confidentielles.

Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes,

conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Merci de réserver votre meilleur accueil à Mme Monique LAISSUS.

SITE INTERNET ET NEWSLETTER



Site internet

Vous êtes de plus en plus nombreux à le visiter et nous vous en remercions. Nous essayons de le rendre le plus dynamique et le plus pratique possible.

Alors, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques.

Les rubriques alimentées en permanence :

• Travaux : des photos sont ajoutées chaque fois que c'est nécessaire

• Images Événements : retrouvez les photos de chaque manifestation se déroulant sur la commune.

Les nouveautés du site :

Présentation (Couleur et Menu) Bulletin municipal disponible en pdf

Newsletter

Pour recevoir par mail les informations sur les événements de la commune, inscrivez vous auprès de la mairie en envoyant par mail vos Nom, Prénom et adresse.



Lotissement « Les Tridelles 2 »:



La Sarl A.C.F BESNARD, propriétaire du terrain, a procédé à la viabilisation de la 2^e tranche des Tridelles. Commencés le 8 septembre, les travaux de la première phase ont été réalisés en un peu plus d'un mois par l'entreprise COLAS. Cette première phase concerne la pose des réseaux, la viabilisation des parcelles et la création de la voirie provisoire. La deuxième phase sera réalisée en 2016 avec la pose des bordures de trottoir, l'éclairage public, la voirie définitive et les espaces verts. Avec cette deuxième tranche réalisée, cela permettra un maillage avec la rue de la Marivole et une fluidité de la circulation. Cette zone urbanisée, préconisée en 2001 par l'architecte qui avait réalisé un audit d'aménagement de notre commune, sera donc terminée fin 2016.

Cet audit mettait également en avant la nécessité de créer un lien piétonnier entre le vieux bourg et les écoles. Ce chemin sera donc effectif entre la Marivole, les Tridelles, les Irantèles et l'espace des rainettes jusqu'à la salle des fêtes.



Place de la mairie :

Programmé 2 fois et déplacé pour des problèmes de disponibilité d'une entreprise, l'aménagement de la place de la mairie n'est toujours pas réalisé. Nous avons donc préféré reporter ces travaux après Noël pour ne pas perturber la classe maternelle avec le bruit des engins. En janvier, les classes des CP/grande section et maternelle retrouveront leurs nouveaux locaux. Ce déménagement permettra de réaliser les travaux plus facilement et en une seule fois. Cet aménagement autour de la mairie concerne le parking, la route de la mairie et l'ancienne cour de l'école.

Le parking : rétrécissement de la largeur de voirie, modification des places de stationnement et refonte totale des plantations.

Route de la mairie : remplacement des bordures, traitement du trottoir sur une longueur de 100 m.

La cour d'école : Cet espace sera totalement reconditionné avec la démolition du garage et du préau. Transformée en place publique, elle deviendra un lieu de rencontre pour les parents à la sortie des classes.

Les travaux devraient durer 1 mois.

7

TRAVAUX

Ad'AP Agenda d'Accessibilité Programmée

L'échéance du 1^{er} janvier 2015 pour la mise en accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) n'a pas été tenue par les collectivités ou gestionnaires d'établissements.

« L'ordonnance du 26 septembre 2014 permet aux gestionnaires d'ERP non accessibles à la date du 1er janvier 2014 de déposer un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) avant le 27 septembre 2015. »

Cet agenda correspond à un engagement de réaliser les travaux d'accessibilité dans un délai déterminé de 3 ans ou par dérogation porté à 6 ou 9 ans.

La commune s'est ainsi engagée sur une période de 3 ans pour réaliser les travaux d'accessibilité du foyer rural, de l'église et du commerce.

Les travaux d'accessibilité de la Mairie sont exclus de cet agenda dans la mesure où des travaux de réhabilitation sont programmés dans les 3 ans, dans le cadre des aménagements des écoles et de la place. Conformément à la loi, avec l'aide de SOCOTEC, nous avons élaboré cet agenda qui comporte un projet stratégique de mise en accessibilité décrivant les priorités retenues, le phasage des travaux et leur financement.

L'estimation sommaire indiquée dans le tableau ci-dessus est donnée à titre indicatif. Une étude particulière sera réalisée lieu par lieu afin d'optimiser les dépenses, certains travaux pouvant être réalisés par les agents communaux.

Cet agenda a été déposé à la Préfecture dans les délais, il est en attente d'approbation.

OBLIGATIONS DE SUIVI:

- à la fin de la 1^{ère} année un point de situation des actions effectuées
- à mi-parcours : bilan des actions exécutées
- en fin d'Ad'AP: attestation d'achèvement de travaux

Liste des ERP	Département d'implantation principal	Date prévisionnelle du début de la 1ère action de mise en accessibilité	Date prévisionnelle de fin de la dernière action de mise en accessible
ERP 1 - Eglise	18 - Cher	01/01/2016	31/12/2017
ERP 2 - Foyer Rural	18 - Cher	01/01/2016	31/12/2018
ERP 3 - Multiservice GUET-APENS	18 - Cher	01/01/2017	31/12/2018

Estimation financière de la mise en accessibilité (€ HT)				bilité (€ HT)
ANNÉE 1			15 500	
ANNÉE 2		the of	12 600	
ANNÉE 3			13 400	
TOTAL			41 500	



« L'école est finie! »

Ecole maternelle:

Après 4 mois de travaux, la construction de la salle de sieste et l'agrandissement de la salle de classe du cours préparatoire sont terminés.

Ces aménagements comprennent :

- Une salle de sieste de 30 m²
- $\,^{\circ}$ Des sanitaires accessibles depuis la classe et depuis la cour de $11~\text{m}^2$
- L'agrandissement de la salle de classe du cours préparatoire de 15 m² afin de porter sa surface à 55 m²
- L'amélioration de l'éclairage naturel de la salle de classe maternelle par la création de baies extérieures
- · La réfection complète des peintures

Ces construction dont les bardages sont réalisés en bois, ne font pas concurrence à l'architecture de la salle des fêtes, mais donnent une identité aux espaces scolaires.

Les enfants retrouveront dès le **4 janvier** leur nouvel environnement entièrement rénové et agrandi.

Quelques chiffres:

surface au sol : 75m² 4 mois de travaux coût 76 000 € HT



Salle de classe agrandie



Extérieure



Salle de sieste



Extérieure



OBJECTIF ZERO PESTICIDE

Mickaël Geneste

Bilan 2015

En 2015, la totalité de la commune a été entretenue sans pesticide. Certes, non sans rencontrer de problèmes mais l'objectif était principalement de recenser ces difficultés d'entretien.

Cette année de test nous a permis de chercher des solutions à ces difficultés et de définir des priorités.

Pour le moment, nous privilégions les techniques les plus simples et les moins coûteuses : paillage avec des déchets verts (tonte et broyage) et utilisation de plantes couvre-sol (Ajuga reptans « Burgundy Glow », Cerastium tomentosum, Sedum reflexum, Vinca minor « Aureovariegata »...).



Vinca minor Sedum r





Cerastium tomentosum

Ajuga reptans

Le massif du lotissement des Surgis commence à prendre forme après une année de recyclage des déchets verts, les plantations ont été réalisées. Des plantes vivaces couvresol ornent maintenant le pied des arbres de la route de Bourges.

Nous réfléchissons également au fleurissement de la commune par le biais de massifs d'arbustes à fleurs, de plantes vivaces et de jachères fleuries (notamment au pied des murs et des clôtures).

Globalement, nous allons progressivement modifier les aménagements afin de les rendre à la fois plus fonctionnels, plus faciles à entretenir et plus esthétiques. Ces trois paramètres ne sont pas toujours simples à concilier, mais un aménagement mal conçu sera soit dégradé soit négligé et donc ne sera plus esthétique.

Bref, il nous reste encore beaucoup de travail mais ensemble nous allons prouver que nous pouvons entretenir notre commune sans pesticide.

TOUS À NOS BINETTES POUR LA PLANÈTE:

Suite au succès de l'édition 2015, le 16 avril 2016, nous renouvellerons cette journée d'échange de «trucs et astuces» pour réduire l'utilisation des pesticides aussi bien sur les trottoirs qu'au jardin. Au programme de cette journée : découverte des plantes couvre-sol, explication sur les aménagements écologiques, ... Nous espérons vous voir nombreux.

Exemple de jachères



TRUCS ET ASTUCES: POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS VERTS

· Déchets de tonte :

- à utiliser en paillage au pied des arbustes et des haies. Une épaisseur de 3 à 4 cm à chaque tonte limite le phénomène de fermentation provocant des odeurs.
- une tondeuse mulching permet de tondre tout en broyant les déchets de tonte.
- Branchage : le broyage des branchages permet de réduire le volume de déchets mais également de les recycler sur place en paillage. Des broyeurs de branches (jusqu'à 4 cm de diamètre) sont disponibles à la Communauté de Commune.
- Feuilles mortes : à utiliser en paillage dans les massifs ou à composter







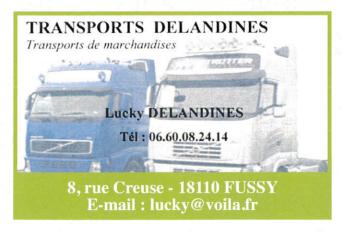
PEINTURES REVETEMENTS SOLS ET MURS CARRELAGES

56, Avenue des Prés-le-Roi 18230 Saint-Doulchard Tél: 48.24.68.61 Fax: 48.65.37.87













CONCEPT SYSTEM NRGY

Mise en service Maintenance Dépannage

.Chauffages : Fioul, Gaz, Pompe à chaleur .Climatisation, Energies renouvelables .Ballon thermodynamique & solaire

> EIRL LOIC FARESCOUR 5 rue de croisiers 18110 pigny

> > csnrgy@gmail.com







12 rue des chardons 18110 FUSSV

Tel: 02.48.69.40.80 Fax: 02.48.69.38.04

EMMANUEL.BONDON@WANADOO.FR







55, route de Bourges - 18110 St-Georges/Moulon **02 48 64 77 77**



COMMUNICATION PAR L'EVENEMENT

LOCATION DE MOBILIER

1 rue Maryse Bastié - ZAC de Lizy - 18110 PIGNY **Tél 02 48 70 40 40**











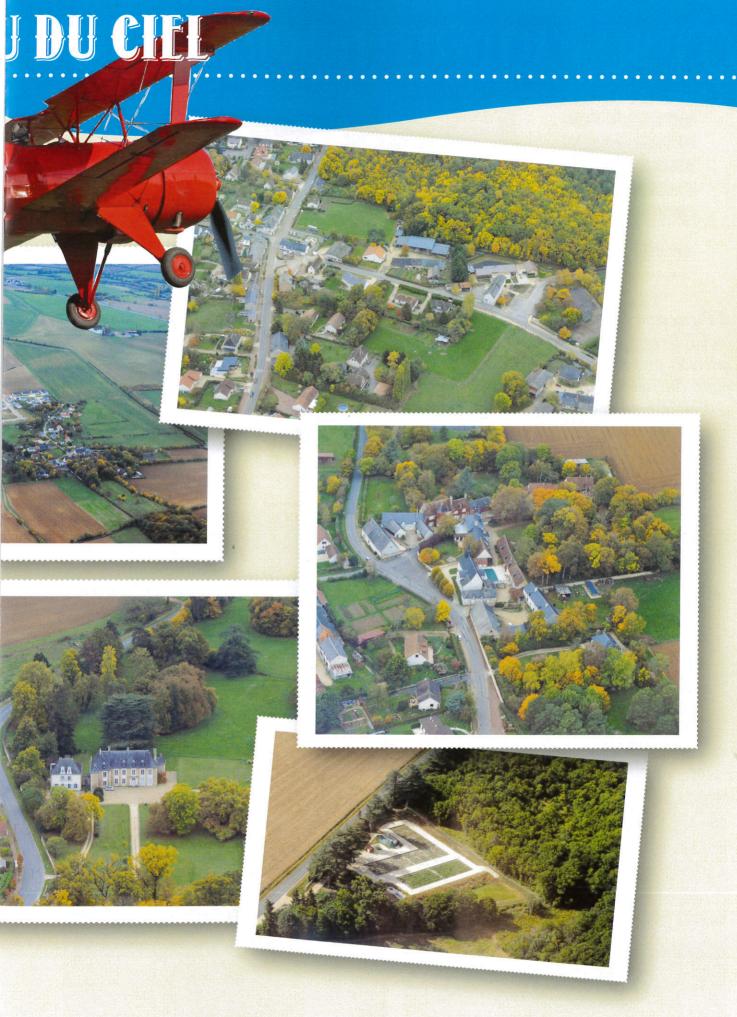




PIGNY VI



14



Photos : Propriété de Jean-Pierre THYRION

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES: TAP

Dans nos Terres Vives, les activités des Tap sont organisées par la communauté de communes pour les grands élèves et par les communes pour les plus petits. Ces activités éducatives sont gratuites pour tous les enfants.

A Pigny pour les enfants de la petite section au CP, les enfants bénéficient cette année des activités proposées par nos agents municipaux (activités artistiques, cuisine, danse, ...) et la municipalité a passé un contrat avec la ludothèque MICADO. MICADO, c'est quoi?

L'association MICADO est créée en avril 2005. Un espace de jeux, de jouets, de découvertes pour TOUS : 700 jeux dans le ludobus.

C'est où?

Le siège est à Neuilly-En-Sancerre, petite commune rurale du Cher Nord. MICADO se déplace dans le Cher Nord, de communes en communes qui lui prêtent gracieusement leur salle. Une association loi 1901.









LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES: TAP

Les acteurs du projet? Et les animations?

MICADO organise un dimanche par mois un aprèsmidi jeux dans différentes communes. Une permanence une fois par mois dans la commune de Jars.

Des animations mensuelles dans différentes structures : maison de retraite, MARPPA, lycée agricole, école primaire, maternelle. Des animations découvertes en écoles primaires et maternelles.

Des animations ponctuelles pour des : comités des fêtes, associations de parents d'élèves, communes...

Les professionnelles :

Une ludothécaire, une animatrice en projet de formation autour du jeu.

Les bénévoles : un bureau associatif dont un président (psychomotricien), une secrétaire, une trésorière, une vice trésorière, un conseil d'administration et des bénévoles actifs ponctuellement sur différentes animations.

Les partenaires financiers?

la CAF, la Fondation de France, La Région Centre via le contrat de Pays Sancerre-Sologne, le Conseil général et la MSA.

Les projets en cours? L'accueil de personnes porteuses d'un handicap dans le cadre de l'accueil de TOUS à MICADO.

Chacun sait combien le jeu est une occupation sérieuse pour l'enfant, combien il apprend par le jeu, il teste, évalue, invente, gratte, roule, frotte, cogne, caresse... et découvre ainsi son pouvoir sur les choses et les autres.

Le jeu c'est sérieux!









MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Médiathèque

"Après trente ans d'existence, la bibliothèque de Pigny,
située au premier étage de la salle des fêtes, a définitivement fermé ses portes.
C'est une toute nouvelle médiathèque, plus vaste et conviviale, plus proche du centre du bourg et plus accessible, qui a ouvert ses portes.

Documents

Un choix bien plus important de CD = 520, des DVD = 300 2 850 documents écrits.

Deux abonnements : Que choisir, et L'Ami des jardins. Une partie des documents est régulièrement renouvelée auprès de la Direction de la Lecture Publique.

Le catalogue des documents peut être consulté sur le site des Terres Vives : www.terresvives-bibliotheques.fr

Le prêt :

Un nombre illimité de documents à emprunter pour une période de 90 jours, à l'exception des nouveautés.

Internet

Un poste en consultation libre à disposition du public.

L'équipe des bibliothécaires est composée de huit bénévoles : Claire Berton, Danièle Chauveau, Danielle Hoën, Lucette Lagneau, Élisabeth Morin, Nicole Orbach, Anne-Claire de Tugny. La responsable est Josiane Berton.

Toutes ont été formées auprès de la Direction de la Lecture Publique : 5 ont une formation de base de 10 jours et 3 ont une formation initiale de 3 jours

Animations:

Dans les locaux déjà beaucoup d'animations :

En septembre nous avons accueilli le café littéraire pour une séance

Des horaires d'ouverture élargis :

Lundi 17h-19h Mercredi 14h30-17h30 Vendredi 14h30-17h30 Samedi 10h-12h Deuxième dimanche du mois de 10h à 12h Le 2^e dimanche d'octobre : une trentaine de personnes se sont retrouvées autour du chef de chœur de la chorale de Pigny pour une randonnée chantée.

En octobre l'accueil des classes à permis aux enfants de l'école de découvrir les nouveaux locaux.

En novembre nous avons pu voir 2 expositions :

L'artothèque: exposition sur le portrait.

Exposition interactive « Qui a refroidi Lemaure » : à l'aide tablette numérique il fallait résoudre une enquête policière.

Mi novembre les enfants de l'Atelier du mercredi se sont initiés à la calligraphie.

En décembre une journée porte ouverte a été organisée. Pendant les vacances de Noël les enfants sont venus écouter un conte.

Particularité: La grainothèque

C'est un lieu d'échange de graines entre particuliers Pour préserver la diversité des plantes cultivées, et perpétuer des variétés anciennes.

Chacun peut récolter ses propres graines de légumes, de fruits ou de fleurs et les apporter à la grainothèque. Chacun est libre de prendre un peu de graines à cultiver. Les graines données ou échangées doivent appartenir au

domaine public ou être « sans valeur intrinsèque ». Pour les graines potagères, on peut se renseigner sur le site du GNIS www.gnis.fr

Info

Pas d'ouverture le dimanche 10 janvier 2016

Une nouvelle adresse

Place de la Mairie - 18110 Pigny

Un nouveau numéro de téléphone : 02 48 69 70 30

bibliothequepigny@wanadoo.fr







LA VIE A L'ECOLE

95 élèves sont inscrits à l'école pour cette année scolaire 2015/2016, ils sont répartis en 4 classes :

25 PS/MS avec Emmanuel DUMONTET,
29 GS/CP avec Elen POMMIER,
23 CE1/CE2 avec Isabelle ROUCHON,
18 CM1/CM2 avec Nathalie DUPUIS.

L'événement majeur de ce début d'année scolaire a bien sûr été l'installation dans les nouveaux locaux, les élèves ont activement participé au déménagement.

CLASSE CE1/CE2







CLASSE CM1/CM2







Quelques réactions d'enfants :

Cest plus moderne qu'avant et les eouleurs sont jolies! J'aime bien les leçons avee le vidéoprojecteur! Quand il fait beau, on peut aller sur l'herbe, trop bien!

Les élèves des classes PS/MS et GS/CP doivent attendre le mois de janvier pour découvrir à leur tour leurs nouveaux locaux. Rendez-vous au prochain « écho de Pigny »!

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Mme DUPUIS Nathalie - Directrice de l'école



MOT DU PRESIDENT

Pour cette 54^e saison d'activité le Foyer Rural de Pigny est heureux d'accueillir une nouvelle section : le Patchwwork. Ce qui porte à 9 le nombre des sections en activité. Vous trouverez dans ce bulletin articles et photos concernant ces diverses activités.

Si vous souhaitez créer une nouvelle section au sein du Foyer Rural : culturelle, créative, sportive... n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous apporter toute notre aide pour sa mise en place.





Rappel: la section tennis est toujours en sommeil elle n'attend que l'un ou l'une d'entre vous pour lui redonner vie. Pour cette saison le Foyer Rural compte à ce jour 206 adhérents.

EN MARS 2016 se tiendra l'Assemblée Générale du Foyer rural avec le renouvellement du 1/3 sortant.

Nous sommes à la recherche de bonnes volontés qui souhaiteraient s'investir dans le monde associatif et venir nous apporter leur aide et leurs idées pour animer notre commune. Petit retour sur les manifestations du 2e semestre 2015 :

- 14 juillet : une agréable journée de détente et convivialité organisée avec la commission animation de la municipalité.
- Brocante du 24 août : après les 6 premières éditions toutes réussies grâce tout particulièrement au travail de Gisèle et Maryse et à une météo clémente, l'édition 2015 a été fortement perturbée par le mauvais temps. Elle a été néanmoins maintenue avec un nombre restreint d'exposants qui ont bravé la pluie matinale. Rendez-vous fin août 2016 on l'espère sous le soleil.
- Saveurs d'automne du 2 octobre : L'atelier cuisine autour de la courge, la soupe à la citrouille, le boudin à l'ancienne les pressées de pommes et de raisin, les châtaignes grillées, les stands gourmands ont été les moments forts de cette journée pleine de «douceurs automnales».





Prochaine manifestation en 2016 : Soirée théâtre le 12 mars.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous. Le Président : Philippe DUBOIS

FOYER RURAL



CAFE LITTERAIRE

Chaque mois, depuis plusieurs années, Fabrice accueille au Guet-Apens le café littéraire « Le marque- page ». Nous

avons eu envie de l'interviewer pour mieux connaître celui qui nous reçoit si chaleureusement.

Fabrice, pourrais-tu te présenter?



Je m'appelle Fabrice Marteddu. J'ai 45 ans. Je suis d'origine italienne ; mon père venait de Sardaigne, ma mère de Calabre. J'ai un frère, Laurent.

Peux-tu nous parler de ton parcours?

Je suis un autodidacte. J'ai suivi une formation vente à la Chambre de Commerce. À 24^sans, je me retrouve travailleur indépendant, commercial dans le bâtiment.

A cette époque déjà, je savais qu'un jour j'aurais mon propre bar. Après avoir travaillé dans le domaine paramédical, suivi de deux ans d'intérim, je suis parti à Montpellier avec mon frère. Nous avons créé un snack à 200 m de la mer. J'ai travaillé aussi sur les marchés accompagné de mon chien Gadjo. Mon père malade, je suis remonté dans le Berry pour aider ma mère. Un jour, mon copain David Foucher est venu me proposer de reprendre avec lui le commerce « Le Petit Pigniacien », composé d'une supérette et d'un bar. Un an et demi plus tard, David part. Je prends les rênes et je fais évoluer le commerce. Le côté épicerie diminue, laissant plus de place à la restauration et au bar ; le Guet-Apens était né.

Comment as-tu accueilli la proposition de recevoir un café littéraire une fois par mois ?

De façon très positive. Pour moi, un bar est un lieu de rencontre, d'échange, de communication. C'est le seul commerce où peut se retrouver toute la population, de toute origine sociale. Le but de ce bar, c'est d'en faire un lieu de vie, de créer du lien, d'avoir des relations sociales avec les autres. Plus de bar dans un village signifie la mort du village, l'isolement de ses habitants. Un bar c'est l'enfant qui vient acheter sa sucette ou son paquet de gâteaux qu'il partage avec ses copains sur ma terrasse. C'est l'adulte qui vient ici échapper à sa solitude en retrouvant un ami plutôt que de rester tout seul devant sa télé. Ce sont les jeunes qui viennent faire une partie de babyfoot, ce sont les ama-

« Le marque-page »

teurs de rugby, de football, de sport qui se retrouvent ici devant un verre. Alors il m'a paru tout naturel d'accueillir un café littéraire. J'aime particulièrement le moment où je vais prendre la commande ; j'ai remarqué que certaines hésitaient à choisir une boisson alcoolisée!!

Comment les habitués du Guet-Apens ont-ils vécu l'arrivée d'un café littéraire ?

Au début avec étonnement. Ils s'interrogeaient : qui étaient et que venaient faire toutes ces personnes qui se réunissaient dans le fond de la salle ? Je voyais des regards interrogateurs qui se tournaient vers votre groupe. Ils se demandaient pour qui je préparais cet énorme plateau de boissons. Quand ils ont su que le Guet-Apens accueillait un café littéraire, ils n'osaient plus traverser la salle pour aller à l'épicerie. Ils craignaient de vous déranger. Maintenant ils sont habitués, ils parlent moins fort pour respecter vos discussions. J'aime aussi l'idée que le Guet-Apens accueille à la fois la maman qui se rend au café littéraire et son fils adolescent qui vient faire une partie de babyfoot ou le mari qui boit un verre au bar. Maintenant, le café littéraire est complètement intégré au paysage du Guet-Apens.

Quelles sont les différentes manifestations du Guet-Apens?

Mon bar est un lieu très ouvert. Il accueille ou a accueilli un « café repère », de nombreux groupes qui viennent terminer au bar ou au restaurant leur réunion (piscine, amis de l'école, conseillers municipaux, associations sportives etc...) Il y aura bientôt un café politique. Régulièrement le Guet-Apens organise aussi des concerts et des soirées.

Le Guet-Apens s'est doté d'une annexe. Peux-tu me parler de cette activité ?

Au début, mon frère Laurent et moi, nous proposions des pizzas préparées dans la cuisine derrière le bar. J'ai souhaité offrir aux clients une restauration différente, plus traditionnelle, plus diversifiée. Ainsi est née l'idée que Laurent et sa compagne Olga installent leur camion tout près du Guet-Apens et proposent des pizzas à emporter ou à déguster sur place. Pierrot Clavier a gentiment accepté que le camion soit stationné dans son champ. J'observe d'ailleurs avec amusement qu'avant chaque rencontre du café littéraire, les adhérentes vont passer commande de pizzas à Laurent avant de se rendre à la séance.

Et saviez-vous que le camion-pizzeria est un ancien camion... bibliobus ?

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter: Chantal Cernon-Rousseau 06 65 06 07 56 Lucette Lagneau 06 60 45 08 17 Nicole Orbach 06 98 85 72 96

FOYER RURAL

SECTION CYCLO



La dernière assemblée générale, qui s'est déroulée récemment, nous a confirmé une certaine stabilité de nos effectifs. Après plusieurs années passées sous l'affiliation UFOLEP, il a été décidé de ne pas renouveler celle-ci par le manque de compétiteurs au sein du club.

En juillet sauf avis contraire, nous vous attendons nombreux pour notre rando VTT qui nous espérons sera un succès comme l'année dernière où nous avions enregistré 170 participants.

Je vous souhaite dores et déjà une agréable fin d'année à tous et rendez-vous à très bientôt, sur les routes ou chemins.

Les membres se retrouvent régulièrement sur les randonnées organisées dans la région et lors de sortie les samedis ou les dimanches pour pédaler en toute convivialité.

N'hésitez pas à vous joindre à eux en contactant Benoit CHASGNEAU au 06 77 42 38 99



SECTION PATCHWORK

Nouvelle section du Foyer Rural de Pigny

Le Patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes pour réaliser différents types d'ouvrages.

Les amies « patcheuses »se rencontrent chaque jeudi après-mid à partir de 14h au premier étage de la salle des fêtes de Pigny (ancienne bibliothèque) dans une ambiance conviviale.

Contacts : Chantal Pinaud tel: 02 48 69 38 26, Mail: pinaud.gilles@wanadoo .fr

ou Annick Trouvé tel 02 48 69 35 14, Mail: ajtrouvé@netcourrier.com





SECTION CHORALE

LA VIE D'UNE CHORALE



Jean Louis THOMAS concert annuel à pigny pianiste. Pour 2016 Jean louis prépare de nouveaux arrangements sur de nouveaux chants que nous présenterons lors de notre concert annuel à Pigny



Spectacle de rue à Menetou Salon le 4 juillet 2015



Promenade chantée le 11 octobre 2015 à Pigny



Concert en l'église de Vignoux sur Barangeon



Le 25 septembre 2015 à la Mairie de Bourges, concert en hommage au président de la Mutuelle Territoriale pour célébrer son départ.

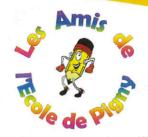
CONCERT ANNUEL:

le samedi 21 mai 2016 à 20h30 Pigny - Salle des fêtes

> Joyeuses fêtesde fin d'année. Bonne année 2016

FOYER RURAL

LES AMIS DE L'ECOLE



C'est dans la joie et la bonne humeur que l'association des « Amis de l'École » a fait sa rentrée lors de son Assemblée Générale le 17 septembre dernier.

Elle a permis de faire le bilan des activités qui se sont déroulées lors de l'année scolaire 2014/2015 mais également de préparer la nouvelle programmation.







Pour rappel, le but de notre association est de proposer des animations et récolter des fonds pour la coopérative scolaire, grâce à différentes manifestations proposées tout au long de l'année.

L'ensemble des manifestations organisées l'année scolaire passée, nous a permis d'apporter une aide financière de 2 000 € à la coopérative scolaire.

Cette année l'association s'est étoffée puisque nous comptons 20 adhérents et voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente : Aurélia BARBOSA Vice-présidente : Laëtitia VERDIER Trésorière : Christelle LEMAITRE Trésorière-adjointe : Noémie VALY Secrétaire : Jean-Charles WAILLIEZ Secrétaire-adjointe : Emilie BEAUVAIS

Voici nos manifestations pour l'année scolaire 2015-2016 :

- Bourse aux vêtements, jouets et accessoires de puériculture qui a eu lieu le 8 novembre 2015
- Fête de Noël des enfants de l'école le vendredi 18 décembre 2015 avec Yann Costa
- Rifles le dimanche 31 janvier 2016
- Randonnée pédestre le dimanche 13 mars 2016
- Fête de l'école le vendredi 24 juin 2016



Tous les parents non membres de l'association sont les bienvenus pour nous aider lors de nos diverses manifestations et pour passer un bon moment.

Cette année, nous proposons aux enfants et à leurs parents encore plus de distractions!

Pour toutes demandes d'informations ou de suggestions, je vous rappelle notre adresse mail : lesamisdelecoledepigny@yahoo.fr.

> Venez également voir notre nouveau blog à l'adresse suivante : http://les-amis-de-l-ecole-de-pigny.webnode.fr/

LES ILLUMINEES

Olé! revoilà les illuminées.



Nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 avril 2016 à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Pigny pour notre 8^{e} soirée.

Suite au sondage de l'année dernière, le changement c'est maintenant... Nous nous séparons de la choucroute pour adopter la paëlla.

Les bénéfices de cette soirée seront remis à une association pour enfants malades. Il est trop tôt pour vous communiquer son nom.

Les bulletins d'inscription seront distribués dans vos boîtes à lettres courant mars.

On compte sur vous. Venez nombreux... Les Illuminées



SECTION NATATION



Nouvelle saison, nouveau transporteur et nouveaux membres du bureau.

La saison 2015-2016 a commencé avec quelques changements. Le tarif de notre nouveau transporteur nous a permis de ne pas augmenter le montant de la cotisation et de proposer une sortie Center Parcs. Lors de la

dernière assemblée générale, nous avons pu renouveler deux membres du bureau. Le nombre d'accompagnants est stable tout comme le nombre d'adhérents (85). Bref, la saison se passe bien!

Merci aux personnes qui s'investissent pour que notre section reste dynamique.

Les membres du bureau pour la saison 2015-2016 :

Responsable: Mickaël GENESTE

Responsable-adjointe: Katy CHAILLOUX

Trésorier: Gilles BARBOSA

Trésorière-adjointe : Karine REMANJON

Secrétaire : Christine LOUBEYRE Secrétaire-adjointe : Laure MASSON

Mickaël GENESTE Responsable de la section natation



FOYER RURAL

LES ATELIERS DU MERCREDI



Quelques changements ont eu lieu en ce début d'année scolaire, L'Atelier a changé de lieu. Et il déménage à nouveau dans un espace plus grand et plus près du centre du bourg, nous sommes dans la salle périscolaire de l'école primaire.



Cette activité ne fonctionne qu'en période scolaire. Les activités sont proposées le mercredi de 14h30 à 16h aux enfants à partir du CE1. Une participation de 2€ est demandée pour l'achat des fournitures.

Chacun repart avec sa réalisation à la fin de la séance.

Attention, il n'y aura pas d'activité le mercredi 6 janvier 2016.

Le premier mercredi de fonctionnement du mois, une activité cuisine (de saison) est proposée.

Au début du printemps, une sortie cueillette de jonquilles est organisée suivie d'un goûter (la date n'est pas encore fixée).

Le programme sera distribué en début d'année 2016.



Bonnes fêtes de fin d'année!

Josiane

AMICALE VIGNERONNE DE SAINT VINCENT



La fête de Saint Vincent sera célébrée le 24 janvier 2016 en l'église de Pigny. Le bâtonnier 2016 sera Vianney BERNARD qui succédera à Jean-Louis RIVIERE bâtonnier 2015. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi salle du Foyer Rural ou toute la population de Pigny y est invitée.

A 13 heures, repas fraternel et traditionnel, servi sur réservation pour 27€, s'adresser au président : 02 48 69 30 35. Passation du bâton vers 17h30.

Bonne année 2016 à tous.

Le Président Pierre CLAVIER









CARECO BOURGES

19, rue d'Auron 18110 VIGNOUX SOUS LES AIX e-mail : careco.chatreix@orange.fr www.careco.fr Tél. 02 48 64 69 71 - Fax. 02 48 64 54 58



MEMOIRE VIVE

Liéquipage 315

Benjamin RIVIERE est bien connu à Pigny, il travaille dans les vergers de Lizy avec sa famille. Avec son copain Germain MILLET, originaire de Vignoux sous les Aix, étudiant en licence technico commercial, ils ont la passion de la mécanique et le goût de l'aventure.

Il ne faut pas avoir peur, en effet, pour acheter une vieille 4L, la désosser totalement, pour refaire à la fois, le châssis, la carrosserie et le moteur. Il faut avoir la passion fortement ancrée au fond de soi, pour passer tous ses dimanches à bricoler et refaire d'une épave, une voiture qui devra vous conduire au bout de l'aventure.

Agés tous les deux de 20 ans, ils ont décidé de s'inscrire au 4L Trophy-raid qui les conduira jusqu'au Maroc.

Assurément, ces deux jeunes, sont courageux, téméraires et volontaires.

De l'avis de ceux qui ont participé à l'aventure, le Raid 4L TROPHY ne se raconte pas, il se vit. Pendant 10 jours, le temps s'arrête, on oublie son « autre vie ». Sur fond de paysages somptueux, on avance, on s'entraide, on se rencontre, on échange et on en ressort forcément différent.

Au programme des équipages : 6 000 kilomètres de route et de piste à travers la France, l'Espagne et le Maroc, avec en ligne de mire l'arrivée à Marrakech.

L'aventure débute par deux jours de Village-Départ, qui a lieu les 17 et 18 février 2016. Chaque équipage se soumet aux vérifications techniques et administratives effectuées par l'organisation et reçoit l'autorisation de prendre le départ en cas de totale conformité avec le règlement.

Après une liaison libre vers Algéciras et un grand briefing le samedi 20 février en territoire espagnol, tout le monde mettra le cap sur le Maroc via des ferrys affrétés spécialement par l'organisation pour traverser le détroit de Gibraltar.

Du jeudi 18 février au dimanche 28 février, c'est LA grande aventure des étapes marocaines : pistes désertiques, dunes, paysages à couper le souffle, orientation à la boussole et quel-



quefois ensablement! Sans oublier la vie au bivouac, entre dîners marocains, crépitement des feux de camp, visionnage du JT de l'étape du jour sur grand écran ou encore réparations au pôle mécanique les mains dans le cambouis... Le tout, en plein désert, au milieu de nulle part!

L'arrivée, le vendredi 26 février ainsi que la grande soirée de remise des prix le samedi 27 février 2015 se dérouleront à Marrakech.

Le lendemain, l'aventure prendra fin à Algéciras après la traversée retour en bateau, et chacun rentrera chez lui à son rythme, avec des souvenirs plein la tête...





Il n'est pas question de vitesse mais d'orientation pour l'emporter. Relever le défi, c'est d'abord franchir la ligne d'arrivée. Et pour y parvenir, les participants découvriront la pleine dimension du mot entraide. Pour déjouer les pièges d'oueds et de sable dans lesquels beaucoup ne manqueront pas de s'ensabler. Pour dépanner le voisin, victime d'un problème mécanique.

Quelques chiffres : lors de l'édition 2015, la 18^e du Raid 4L Trophy, 1 159 équipages soit 2 318 participants issus de plus de 1 460 écoles, se sont élancés en direction du Maroc.

Aide humanitaire

En plus de leur soif de grands espaces, les équipages embarquent à bord de leur 4L du matériel et des fournitures scolaires, 50 kg minimum par équipe, destinés aux enfants les plus démunis du Maroc, grâce à l'association « Enfant du désert ».

Un coût de 8 500 euros

Cette belle aventure a un coût. Les frais sont estimés à 8 500 € allant de l'inscription à l'achat de la voiture, son assurance, de la préparation à l'essence et péages, et les dons pour les enfants.

Benjamin et Germain font appel au partenariat financier ou nature qui leur permettra de réaliser leur projet.

Encarts publicitaires, fournitures scolaires, assurance, etc... Tout sera utile pour réaliser cette belle aventure humaine et enrichissante.



Si vous voulez aider nos deux aventuriers, bricoleurs de génie : Contact : gb.4ltrophy@gmail.com

Leur page de Financement Participatif est en ligne, à l'adresse suivante : https://www.mymajorcompany.com/equipage315

Benjamin RIVIERE 06 50 81 82 06 Germain MILLET 06 99 00 52 58

Voilà ce qu'en pense Benjamin : « Quelle chance, quelle opportunité que de pouvoir associer plaisir de la course, goût pour la mécanique et convictions humanitaires! »

> Bernard ROUSSEAU Gilles PINAUD

